



Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



21034793

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

10 MARS 2021

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0764 340 105**

Nom

(en entier) : **REFIPREC**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **1400 Nivelles, boulevard de la Résistance, 157**

Objet de l'acte : ACTE RECTIFICATIF SUITE A CONSTITUTION

Il résulte d'un acte reçu le 02 mars 2021 par le notaire François Noé, à Nivelles, exerçant sa fonction au sein de la société à responsabilité limitée dénommée "François NOE & Gaëtan LEMAIRE, Notaires associés", ayant son siège à 1400 Nivelles, chaussée de Mons, 2, qu'une erreur matérielle s'est glissée dans l'acte de constitution de la société reçu par le notaire soussigné, le 24 février 2021, publié aux annexes du Moniteur belge du 1er mars suivant, sous le numéro 2021-03-01 / 0313201 : il fallait lire comme dénomination de la société « REFRIPEC » et non « REFIPREC », telle que cette dénomination « REFRIPEC » figurait d'ailleurs sur le plan financier signé par le fondateur et remis au notaire soussigné ainsi que sur l'attestation de la banque CBC confirmant le versement des capitaux propres de départ par le fondateur, également remise au notaire soussigné lors de la constitution de la société.

Le notaire soussigné confirme les déclarations du fondateur prénommé, confirmant en cela qu'il s'agit d'une erreur matérielle qui s'est glissée dans l'acte authentique de constitution.

En conséquence de ce qui précède, il est acté qu'il fallait lire à l'article 1 des statuts « REFRIPEC » comme dénomination de la société.

Le notaire soussigné effectuera toutes les démarches nécessaires en vue de la publication de la présente rectification aux annexes du Moniteur belge et de la rectification à la Banque Carrefour des Entreprises.

Les statuts coordonnés ont été déposés au dossier de la société par le notaire François Noé, à Nivelles.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Notaire François Noé,
à Nivelles

Pièces jointes: une expédition de l'acte rectificatif

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 18/03/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).